

Steinfort, le 23 février 2023

Objet: Année scolaire 2023/2024 - Cycle I (enseignement préscolaire)

Chers parents, Madame, Monsieur,

Par la présente, le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Steinfort vous informe du début de l'obligation scolaire de votre enfant le 15 septembre 2023.

Le cycle I (enseignement préscolaire) fait partie intégrante du système scolaire luxembourgeois. Il comprend les groupes d'éducation précoce et les classes de l'éducation préscolaire. L'éducation préscolaire s'adresse aux enfants âgés de **quatre à six ans**. Elle comprend 2 années et la fréquentation est obligatoire pour tout enfant âgé de quatre ans révolus avant le premier septembre de l'année en cours.

L'éducation préscolaire a pour mission de contribuer à l'équité des chances ainsi qu'à l'acquisition de connaissances et de savoir-faire. Elle prépare l'enfant à des situations de vie et d'apprentissages collectifs en visant son développement global, son intégration sociale et scolaire. Les activités pédagogiques stimulent le développement mental, cognitif et langagier, créateur et moteur. Un objectif prioritaire est l'apprentissage de la langue luxembourgeoise.

La loi du 6 février 2009 relative à l'obligation scolaire stipule que chaque enfant est d'office inscrit dans une école dans le ressort scolaire de son domicile.

Pour confirmer l'inscription de votre enfant à une classe du cycle I (préscolaire) dans la Commune de Steinfort pour l'année scolaire 2023/2024, il suffit de remplir la fiche d'inscription ci-jointe et de nous la retourner **pour le 31 mars 2023 au plus tard**.

La répartition des enfants dans les différents bâtiments scolaires et classes se fera après ce délai. Vous serez informé au mois de juillet 2023 quelle classe votre enfant fréquentera à partir du 15 septembre 2023.

Dans les cas où l'enfant sera inscrit dans une école autre que celle de sa commune de résidence, les parents informent sans délais et au plus tard huit jours après le début des cours l'administration communale de Steinfort moyennant remise d'une copie d'un certificat d'inscription délivré par l'école.

Pour tous renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à contacter Monsieur Christian KOHNEN, président du comité d'école, à l'Ecole Fondamentale Steinfort, au numéro **399 313-301** ou par courriel **christian.kohnen@education.lu**.

En vous remerciant d'avance de votre aimable collaboration, nous vous prions d'agréer, chers parents, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Sammy WAGNER
Bourgmestre



Diane STOCKREISER-PÜTZ
Secrétaire



Formular auf DE



EN form





Formulaire d'inscription - Cycle 1.1 éducation préscolaire

Année scolaire 20 / 20

Le lieu de résidence des enfants sera considéré pour la répartition des enfants sur les différents sites scolaires et classes de Steinfort et Kleinbettingen. Priorité sera donnée aux enfants qui ont déjà un frère/une soeur sur le même site scolaire. Pour des raisons d'organisation et d'ordre pédagogique, des classes à effectifs équilibrés sont à créer. Il reste à préciser que l'organisation scolaire générale prime toute demande individuelle.

Informations de l'enfant

Nom :

Prénom :

Rue et numéro :

Code postal : L- Localité :

Matricule :

Lieu de naissance :

Sexe : féminin masculin Nationalité :

Langue(s) parlée(s) : luxembourgeois français allemand anglais portugais

autre(s) :

L'enfant fréquente actuellement l'éducation précoce : oui non

Informations des personnes exerçant l'autorité parentale

mère père tuteur.rice

Nom :

Prénom :

Téléphone :

E-mail :

mère père tuteur.rice

Nom :

Prénom :

Téléphone :

E-mail :

Inscription de l'enfant

Je certifie par la présente que mon enfant suffira à son obligation scolaire :

dans une classe du cycle 1 (préscolaire) de la commune de Steinfort

dans une école du cycle 1 (préscolaire) d'une autre commune*

*dans ce cas un certificat d'inscription est à remettre à l'Administration communale de Steinfort

Besoins spécifiques et remarques éventuels

Personne de contact

M. Christian Kohnen, président du Comité d'École
(+352) 39 93 13-301 / christian.kohnen@education.lu

Horaire de classe du Cycle 1

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h00 - 11h45	8h00 - 11h45	8h00 - 11h45	8h00 - 11h45	8h00 - 11h45
14h00 - 15h50	/	14h00 - 15h50	/	14h00 - 15h50

Le présent formulaire est à renvoyer avant le 31 mars 2023 à Commune de Steinfort - B.P. 42 - L-8401 STEINFORT ou debbie.houss@steinfort.lu et n'hésitez pas à demander des formulaires ou informations supplémentaires en cas de besoin au 39 93 13-218.

Je soussigné.e, responsable de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Lieu & date :

Signature



Formular auf DE



EN form

Les informations recueillies dans le présent formulaire sont nécessaires dans le cadre de votre demande de « Formulaire d'inscription - Au cycle 1.0 éducation préscolaire ». Ces informations à caractère personnel feront l'objet d'un traitement informatisé qui est nécessaire pour le traitement de votre demande. Les destinataires des informations sont la Commune de Steinfort et l'École fondamentale de Steinfort (élèves: nom, prénom, adresse, matricule, lieu de naissance, sexe, nationalité, langue(s) parlée(s), besoins spécifiques et remarques éventuels; parent(s)/ tuteur(s): nom, prénom, adresse, numéro téléphone privé, numéro téléphone lieu de travail; autre(s) personne(s): nom, prénom, numéro de téléphone) ainsi qu'après introduction des données personnelles des élèves dans le fichier élèves national « Scolaria » le Ministère de l'Éducation nationale (élèves: nom, prénom, adresse, matricule, lieu de naissance, sexe, nationalité). Elles sont enregistrées dans le système informatique de la Commune et de l'École fondamentale, ainsi que dans le fichier élèves national « Scolaria » du Ministère de l'Éducation nationale. Vos données et les données de votre enfant sont conservées à la Commune pendant la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités mentionnées ci-dessus et à l'École fondamentale de Steinfort pendant la durée de sa scolarisation à Steinfort ou si longtemps que la législation nous oblige de les garder.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à vos données. Vous avez le droit de vous opposer au traitement de vos données, le droit de déréférencement de vos données et le droit de contester une décision prise sur base de processus automatisés. De plus, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de la protection des données (CNPD) si vous estimez que le traitement de vos données n'est pas conforme à la loi.

Pour exercer l'un de vos droits, ou retirer votre consentement au traitement de vos données, vous pouvez vous adresser par courriel au délégué à la protection des données de la Commune de Steinfort: dpo@steinfort.lu, ou par courrier recommandé à:

DPO - Commune de Steinfort 4, Square Patton L-8443 Steinfort

En soumettant ce formulaire, vous acceptez que vos données personnelles soient traitées dans le cadre du traitement de votre demande « Formulaire d'inscription - Au cycle 1.0 éducation préscolaire ».